



## EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

**N°06/2025**

L'an deux mille vingt cinq  
Le Jeudi 27 février à 18h

**OBJET**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

**FINANCES**  
-----

Validation de la  
stratégie d'inclusion  
numérique « France  
numérique  
ensemble »

M. Paul HETT est nommé secrétaire de séance.

### **SONT PRESENTS**

*AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, CREUSILLET Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GEORGE Dominique, GRANVALLET François, GRASSER Jacques, HETT Paul, JACQUOT Michel, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, POIRIER Stéphanie, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, TANNEUR Céline, THIERY Philippe, THOMAS Dominique, VAGNER Patrick, VILLEMIN Yannick.*

**DATE DE  
CONVOCAION**

19/02/2025

**NOMBRE DE  
DELEGUES  
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE  
PRESENTS**

38

**NOMBRE DE  
POUVOIRS**

0

**NOMBRE DE  
VOTANTS**

38

**NOMBRE DE  
SUFFRAGES  
EXPRIMES**

38

### **SONT EXCUSES**

*ADAM Christian, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHANAUX Jean-Paul, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DIDELOT Jean-Claude, DREVET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELAFF Kevin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, HUMBERT Didier, JACQUEL Catherine, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAURENT Annick, LAURENT Carole, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel, VAGNE Daniel, VARIN Gilles.*

En 2023, sous l'impulsion de l'Agence nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), la circulaire FNE a défini un cadre de construction, puis de mise en application, d'une feuille de route d'inclusion numérique, à l'échelon départemental. Cette feuille de route a pour ambition de fixer un axe commun et partagé de tous les acteurs de l'inclusion.

Construite avec une gouvernance d'une trentaine de structures publiques et privées, la feuille de route sur le Département des Vosges a été présentée à l'ANCT et a obtenu un premier accord de principe au cours du quatrième trimestre 2024.

Pour rappel, la phase de conception s'est déroulée en plusieurs étapes, entre décembre 2023 et octobre 2024.

Afin d'associer le plus grand nombre de structures à cette démarche FNE, une sollicitation a été réalisée auprès des structures vosgiennes : collectivités, associations, opérateurs publics, ... Une gouvernance a été installée, avec un pilotage Département – Sous-préfecture et la participation active de structures porteuses de CNFS, de France services et de l'organisme d'inclusion régional Hubest.

Sur la base de son projet de territoire, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, de par son action en matière d'usage numérique via l'animation d'une équipe de 4 conseillers numériques s'inscrit dans cette stratégie départementale.

La phase initiale, constituée d'enquêtes de territoire et de temps de travail avec les acteurs de terrain, a permis de mettre en lumière les forces et les difficultés rencontrées par les citoyens et par les professionnels de l'inclusion : une absence de lisibilité de l'offre de service, une faible connaissance des acteurs et une absence de ligne directrice dans la stratégie, un réseau de professionnels néanmoins présent et réparti sur le territoire, ... Cette phase a également permis de mettre en avant les opportunités de notre territoire : un réseau d'acteurs potentiels, une volonté partagée de travailler conjointement pour accompagner les citoyens, des réseaux CNFS et France Services présents et très actifs, ...

L'ensemble de ces éléments ont permis de construire la feuille de route, dans le respect du cadre édicté par l'ANCT, selon 4 enjeux :

- Cibler l'autonomie numérique des usagers ;
- Encourager le numérique comme un levier d'insertion et d'accès aux droits ;
- Promouvoir un numérique rassurant et sécurisé ;
- Structurer les acteurs et actions sur le territoire.

Ces enjeux ont été déclinés en 28 actions concrètes à mettre en œuvre.

Dès accord de principe de la part de l'ANCT, la gouvernance a priorisé les 5 actions suivantes :

- Proposer une cartographie unique de l'offre de services et des actions d'inclusion numérique ;
- Identifier et former à un socle de compétences minimales ;
- Développer la logique de parcours ;
- Développer l'offre de services autour des risques cyber (arnaques, intox, etc.) ;
- Développer et animer le réseau des professionnels/bénévoles.

Afin d'acter le démarrage officiel de « France numérique ensemble », le premier comité de pilotage se réunira au cours du premier trimestre avec l'ensemble des acteurs.

**DELIBERATION**

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le

ID : 088-200048726-20250227-DELIB06\_2025-DE



**Après avoir entendu le rapport du Vice-président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,**

**AUTORISENT le Président à signer cette stratégie « France numérique ensemble », marquant ainsi la mise en application de ce cadre d'inclusion numérique sur le territoire vosgien.**

**Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,**

**Yannick VILLEMIN**

